

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Direction Générale de la Recherche Scientifique  
et du Développement Technologique

N° : 237 /D.G.R.S.D.T/2018

Alger, le 21 Avril 2018

Messieurs les Présidents des conférences régionales universitaires  
Pour diffusion auprès des établissements universitaires

**Objet : A/S de l'évaluation des laboratoires de recherche**

Mon attention a été attirée récemment sur le sort réservé aux laboratoires de recherche dont les bilans ont été jugés insuffisants par le comité sectoriel permanent (CSP) de notre département ministériel. A cet égard, j'ai l'honneur vous apporter les précisions suivantes concernant cette situation :

- ✓ ces laboratoires poursuivent leurs activités de recherche en vue d'enrichir et d'améliorer leurs bilans ;
- ✓ les membres de ces laboratoires appartenant à des équipes dont le bilan a été jugé insuffisant ne peuvent adhérer à d'autres laboratoires en l'état actuel ;
- ✓ le financement de ces laboratoires est gelé jusqu'à l'évaluation positif de leurs bilans par le CSP.

Veillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de ma parfaite considération.

Le Directeur Général

الوزير العام  
للبحث العلمي والتشوير والتكنولوجيا  
الأستاذ حفيظ أوزار